

**4ème Pôle
Espace Public et
Patrimoine**

Direction
Environnement et
Services Urbains

412 - EAU

**61 rue de Thann
68200 MULHOUSE**



**DEMANDE DE RACCORDEMENT AU
RESEAU D'EAU POTABLE OU
MODIFICATION DU BRANCHEMENT**

SERVICE DE L'EAU

Etudes, travaux et maintenance
réseau

☎ 03 89 32 58 34 ou 03 89 33 79 64

✉ branchements.eau@mulhouse-alsace.fr

Site Internet :
www.mulhouse.fr/fr/l-eau-a-mulhouse/

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30
et de 14h30 à 17h00

Le Service de l'Eau est seul habilité pour effectuer les travaux de raccordement au réseau public d'adduction d'eau sur les communes de Mulhouse, Brunstatt-Didenheim, Eschentzwiller, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Pfastatt, Reiningue, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, et Zimmersheim.

Pièces à fournir :

Pour les particuliers : Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour,...) et attestation notariale de propriété.

Pour les personnes morales : Extrait du Kbis (pour les sociétés) et attestation notariale de propriété.

Je soussigné :

Demeurant :

Code Postal : Commune :

☎ Privé : ☎ Professionnel :

Courriel :@.....

Agissant en qualité de ⁽¹⁾ : Propriétaire Syndic de Copropriété Autre :

Demande le raccordement au réseau de conduites d'eau pour l'immeuble sis :

Adresse : **Commune :**

RENSEIGNEMENTS ET PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

- Plans de situation, masse, et du sous-sol de l'immeuble
- **Un plan indiquant l'emplacement du regard à compteur** (cotation et niveau définitif)
- Les éventuels aménagements (piscines, arrosages automatiques, réseaux souterrains)
- **Une copie de l'acte notarié** stipulant une **servitude de passage de réseaux** sur un terrain voisin dans le cas échéant accompagné des plans y afférents
- Le nombre de points d'eau ou le débit foisonné instantané :

	Evier	Lavabo	Baignoire	Douche	WC reservoir	WC robinet	Lave vaisselle	Machine à laver	Poste d'eau	Jardin Cour	RIA
Nb											

ou

Débit foisonné instantané : l/s.

Date :

Signature :

Formulaire à déposer à la mairie de la commune concernée hors Mulhouse

AUTORISATION DE RACCORDEMENT

À compléter par la Mairie du lieu de l'immeuble hors Mulhouse

Commune de Accordée le

Visa du Maire

A soumettre à la redevance d'assainissement : OUI NON

(1) Rayer la mention inutile.